

Lettre d'information n°1



Démarrage du projet de jumelage

Le jumelage européen intitulé « Appui institutionnel à la mise en œuvre de la stratégie de modernisation de la fonction publique tunisienne » a été lancé de manière opérationnelle le 1er janvier 2019.

Lancement officiel du projet le 8 mars 2019

La conférence de lancement du projet s'est tenue le 8 mars 2019 à Tunis (Berges du Lac).

Ce jumelage, qui implique le Comité Général de la Fonction Publique tunisien, la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique française et le Service public fédéral belge Stratégie et Appui - SPF BOSA, bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 1 500 000 € sur 3 ans. Plus de 70 experts français et belges seront mobilisés, représentant 600 hommes / jour d'expertise, et 4 visites d'étude en France et en Belgique.



M. Kamel Morjane, Ministre de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques a ouvert la conférence, aux côtés de M. Taoufik Rajhi, Ministre auprès du chef du Gouvernement chargé des grandes réformes. Côté européen, M. Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat

français auprès du ministre de l'action et des comptes publics et M. Luc Mabilie, Chef de cabinet de la ministre belge du budget et de la fonction publique, ont fait le déplacement.

Les chefs de projet ont ensuite présenté respectivement les contextes tunisien et européen en matière de réforme de la fonction publique ainsi que les résultats attendus du projet. Ces présentations ont laissé place à des échanges nourris avec la salle, composée notamment de représentants de ministères tunisiens.

La presse s'est fait largement l'écho de ce séminaire en faisant référence au démarrage d'un processus de modernisation de la fonction publique et de la gestion de ses ressources humaines en Tunisie.

Projet de jumelage entre la Tunisie, la France et la Belgique

Appui institutionnel à la mise en œuvre de la Stratégie de Modernisation de la Fonction Publique Tunisienne



Tunisie 2019 - 2021



Dans ce numéro

Etat des lieux de la fonction RH.....	2
Obstacles à la mobilité des fonctionnaires	2
La masse salariale et système d'information décisionnel.....	2
Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences—GPEC.....	3

Démarrage des activités

Les activités du premier semestre 2019 ont permis de définir les enjeux relatifs à la structuration et à la professionnalisation de la fonction « ressources humaines » dans les ministères tunisiens, de poser les bases d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, d'identifier les freins à la mobilité des fonctionnaires dans la fonction publique et de mieux appréhender les enjeux en matière de gestion de la masse salariale.



Séminaire interministériel des responsables RH des 11 et 12 juin 2019, hôtel Majestic Tunis

Etat des lieux de la fonction RH

Dans un premier temps, le jumelage a permis d'élaborer un diagnostic de la fonction RH tunisienne, grâce à des entretiens et une enquête à destination de l'ensemble des ministères.

Cette enquête révèle un consensus pour faire évoluer le rôle du CGFP et lui permettre d'investir des fonctions plus stratégiques liées à la définition et à la mise en œuvre de politiques de ressources humaines interministérielles. Cette évolution passera également par l'affirmation du CGFP comme animateur du réseau des DRH ministérielles.

L'établissement d'un agenda social est également souhaité afin de favoriser un dialogue social gagnant / gagnant.

Un séminaire interministériel, qui s'est tenu les 11 et 12 juin 2019 avec la participation de nombreux Directeurs Généraux des Services Communs des ministères, a permis de définir des propositions d'évolution de la fonction RH dans la fonction publique, les principaux axes d'une future stratégie RH interministérielle et les modalités de gouvernance du réseau RH.

« Un rythme de programmation très soutenu : 30 experts français et belges sont mobilisés d'avril à septembre 2019, pour un total d'environ 100 hommes / jour d'expertise »

Obstacles à la mobilité des fonctionnaires

Le développement de la mobilité apparaît comme un objectif très important, car il s'agit d'un outil RH de développement des compétences et un instrument permettant de répondre aux besoins prioritaires du service public (en termes fonctionnels ou géographiques).

Un rapport de diagnostic sur la mobilité, rendu fin juin 2019 à l'issue des premières missions d'expertise, a permis d'identifier les principaux freins en la matière et d'identifier des pistes concrètes d'évolution.

La masse salariale et système d'information décisionnel

Des réunions et des entretiens avec les responsables de la Direction Générale de la Rémunération Publique, du Comité Général du Budget de l'Etat, les responsables d'ADEB et d'INSAF ont eu lieu afin de mieux comprendre la portée et les enjeux de la masse salariale de la fonction publique en Tunisie. Un rapport de diagnostic, issu des échanges d'informations avec les décideurs tunisiens pour cerner les priorités et besoins tunisiens, a été produit.



Un séminaire interministériel de présentation de l'expérience belge en matière de masse salariale s'est tenu les 25 et 26 avril 2019 à l'ENA de Tunis.

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences – GPEC

La mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est essentielle, notamment pour assurer la maîtrise de la masse salariale, le maintien des compétences et l'évolution de la carrière des agents, une bonne allocation des compétences sur l'ensemble du territoire et la mobilité des agents en fonction des besoins des administrations.

Quatre sessions de formation ont eu lieu en mars, avril et juin 2019 ayant pour objet l'appui à la définition d'une méthodologie GPEC, à l'outillage et à la mise en œuvre opérationnelle d'une telle démarche, allant de l'introduction d'une gestion des métiers et des compétences jusqu'à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH) dans toutes ses composantes. Ces sessions de formations réunissaient des participants de tous les ministères tunisiens.



Session de formation « appui à la constitution de modèles de tableaux de bord RH », 10-12 avril 2019, CGFP Tunis

Pilotage du projet

Entre janvier et début juillet 2019, le Comité de pilotage du jumelage (rassemblant des représentants des administrations tunisienne, française et belge partenaires ; la Délégation de l'UE en Tunisie et l'UGP3A) s'est réuni à trois reprises.

La dernière réunion s'est déroulée le 10 juillet dernier, en présence de M. Thierry Le Goff, Directeur Général de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) française. A cette occasion, il a échangé avec de nombreux interlocuteurs sur la thématique du dialogue social et l'animation interministérielle d'un réseau RH.

Jumelage « Appui institutionnel à la mise en œuvre de la stratégie de modernisation de la fonction publique tunisienne »

Directeur de la publication : Thierry Le Goff, DGAFP

Directeur de la rédaction : Jean-Marc Chneider, chef de projet du jumelage, DGAFP

Rédacteur en chef : Rémy Privat, conseiller résident de jumelage



Photo de groupe des acteurs du jumelage : chefs de projet, chefs de composantes, équipe du jumelage, représentants de la DUE et de l'UGP3A - photo prise lors du séminaire de lancement le 8 mars 2019.